

BULLETIN ANNUEL D'ADHESION AU RANDO CLUB FOUGERAIS

2 le Chatelet 35133 La Chapelle Saint Aubert
www.randoclubfougerais.com

Nom :
 Prénom :
 Sexe : F M Date de Naissance :
 Adresse :
 CP : Ville :
 E Mail :
 Téléphone :
 Portable :
 Si vous êtes déjà licencié FFRP
 Nom du club : N° de Licence :

Conformément à la loi N° 86-610 du 16 Juillet 1984 qui fait obligation aux associations appartenant à une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents, cette garantie vous sera acquise.

En outre, la licence proposée par le Club est de type I R A (Individuelle, Responsabilité civile, Accidents).

La Fédération propose des garanties supplémentaires en option pour permettre une assurance plus complète pour ceux qui le souhaitent

Je reconnais avoir pris connaissance des nouvelles dispositions concernant le certificat médical (loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016) et le questionnaire de santé disponible sur la page d'accueil du Rando Club Fougerais. En conséquence :

Je joins un certificat médical

J'ai un certificat médical valide et atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu NON à toutes les questions.

Vous pouvez souscrire l'abonnement au Magazine Fédéral "Passion Rando" pour le montant De 8 € supplémentaires (4 N° par an) OUI NON

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur (règles de sécurité) et je m'engage par ailleurs à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

D'autre part je note que les randonnées sont annulées en cas d'alerte météo

La FFRP et se club sont déchargés de toute responsabilité en cas de non respect de cette règle

date signature (précédée de la mention : "lu et approuvé")

ci joint un chèque de 32 € pour la cotisation annuelle
 (40 € avec abonnement au magazine)
 (12 € pour les "hors club")

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 Janvier 1978, les adhérents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations recueillies par l'association et les concernant.
 Ces informations sont transmises à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, au Comité régional, au Comité départemental, qui peuvent les utiliser pour leur fonctionnement et à des fins de communication.
 Par l'intermédiaire l'Association, du Comité départemental, du Comité régional ou de la Fédération, les adhérents sont susceptibles de recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. S'ils ne souhaitent pas recevoir ces informations, il leur appartient d'écrire à l'une des structures énumérées ci dessus en indiquant les coordonnées personnelles y compris le N° de licence.
 Sauf avis contraire, des photographies prises lors des sorties organisées par l'association peuvent être publiées en interne sur notre site internet, ou dans des documents écrits par l'Association, le Comité départemental, le Comité régional ou la Fédération.